



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 décembre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Novembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 Décembre 1997

**CAMJI/Maison pour l'emploi : approbation du dossier de consultation
des entreprises et lancement de l'appel d'offres pour les lots déclarés sans
suite**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D97470

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 1997

Centre d'Etudes Urbaines

**CAMJI/Maison pour l'emploi : approbation du dossier de
consultation des entreprises et lancement de l'appel d'offres pour
les lots déclarés sans suite**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Suite à l'ouverture des plis en date du 24 novembre 1997, les lots suivants :

- N°2 : Charpente - bois
- N°4 - Menuiseries métalliques - miroiterie
- N°7 : Cloisons - plafonds - isolation
- N°9 : Sols minces collés - peintures
- N°11 : Chauffage - ventilation

au vu de la différence entre l'estimation et les offres ont été déclarés sans suite.

Il est demandé à la maîtrise d'oeuvre d'établir un nouveau document de consultation qui modifiera les prestations initialement demandées.

Le nouvel appel d'offres comportera les lots suivants :

- N°2A - Fermettes
- N°2B - Ossatures métalliques
- N°2C - Charpente traditionnelle
- N°4 - Menuiseries métalliques - miroiterie
- N°7 - Cloisons - plafonds - isolation
- N°9A - Sols minces collés
- N°9B - Peintures
- N°11 - Chauffage - ventilation

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les dossiers de consultation des entreprises établis par l'architecte,
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer l'appel d'offres et à signer les marchés à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)